**LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1939-1944)**

**1939**

Le 1er septembre 1939, l’Allemagne envahit la Pologne, la France déclare la guerre à l’Allemagne le 3, les Français attendent pendant 8 mois l’attaque allemande : c’est la « drôle de guerre ».

Cachés derrière la ligne Maginot, les Français se croient en sécurité. De plus, l’armée française est plus grande que celle allemande. Or la France sous-estime les capacités techniques et stratégiques des Allemands. L’état-major français ne réagit pas aux appels de Charles de Gaulle et refuse de mettre à jour les plans stratégiques, les généraux français ne sont pas capables de suivre les conceptions modernes développées par la science militaire.

De plus, les Français ne sont pas prêts à s’engager dans une nouvelle guerre qui risquerait d’être encore plus destructrice que la Grande guerre.

**LA DÉFAITE DE 1940**

Après avoir occupé le Danemark et la Norvège, l’Allemagne décide de vaincre le principal garant du traité de Versailles, la France.

Le 10 mai, les troupes allemandes envahissent trois pays neutres – les Pays-Bas, le Luxembourg et la Belgique. Les Français ne sont pas surpris par cette attaque, ils attendent que les armées allemandes aillent les attaquer depuis les plaines belges. Or les chars allemands traversent l’Ardenne montagneuse et pénètrent en France en contournant le noyau de l’armée française.

Surpris par cette manœuvre et incapables d’arrêter les unités blindées de la Wehrmacht malgré d’âpres combats, les Français reculent. Le gouvernement quitte la capitale qui est occupée le 14 juin. Les Britanniques et une partie importante des armées françaises repoussés jusqu’à la côte atlantique – l’évacuation à Dunkerque.

La situation de troupes françaises est compliquée par l’exode des civils qui bloquent les routes. La défense française s’effondre définitivement en juin, le maréchal Pétain, le héros de la Grande Guerre devenu chef du gouvernement, signe l’armistice le 22 juin 1940 à Compiègne.

**RÉGIME DE VICHY**

Le gouvernement formé par Pétain n’est plus basé sur le règles d’une démocratie parlementaire – Pétain détient les pleins pouvoirs, l’assemblée n’est constituée que de partisans du nouveau régime autoritaire inspiré par les régimes antilibéraux (l’État français). La nouvelle constitution met fin à la Troisième république. Les ultraconservateurs proches du fascisme ont tenté de rompre avec la tradition révolutionnaire qui s’était imposée au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle.

La France est réduite à la « zone libre » du Sud, le reste du pays occupé par les Allemands. L’empire colonial n’est pas démembré, mais l’armée française est réduite, la flotte désarmée.

Pétain et surtout son ministre Laval s’inspirent dans les pays qui soutiennent le nouvel ordre européen instauré par Hitler - ils entrent dans la voie de la collaboration.

Le « statut des Juifs » adopté sur le modèle des lois de Nuremberg – arrestations, déportations.

**LA FRANCE LIBRE**

Refusant la défaite, le général de Gaulle, réfugié à Londres, lance l’appel à la résistance le 18 juin 1940 – création de la **France Libre** qui se bat aux côtés des Alliés.

La plupart des militaires sont restés fidèles à Pétain, les militaires ne peuvent qu’obéir le chef de l’armée. Le général de Gaulle considéré comme déserteur et condamné à mort.

L’administration coloniale, elle aussi, se soumet aux ordres du gouvernement du pays résidant à Vichy avec deux exceptions seulement – les territoires pacifiques et l’Afrique équatoriale. Les autres colonies peuvent être exploitées par les pays de l’Axe, même être occupée sans que la France puisse réagir (c’était le cas de l’Indochine envahie par les Japonais en août 1940).

De plus, de Gaulle a du mal à s’imposer sur le plan international, les Anglo-saxons considèrent de Gaulle comme nationaliste qui ne jouit d’aucune autorité dans son pays, ils adoptent une position ambiguë envers la France libre.

C’est la raison pour laquelle de Gaulle essaie de maintenir de bonnes relations avec les représentants d’autres pays européens occupés par l’Allemagne qui s’étaient exilés à Londres. C’est le cas des Tchécoslovaques et de leur président de la République Edvard Beneš. La France libre déclare les accords de Munich nuls et non avenus et la Tchécoslovaquie reconnaît de Gaulle comme le seul représentant légitime de la France.

La résistance intérieure s’organise et s’accentue vers la fin de **1942**, à la suite du franchissement par les Allemands de la ligne de démarcation – la France entière occupée après le débarquement des Américains en Afrique française du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) – en novembre 1942, opération Torch.

Le régime de Vichy a perdu les derniers signes d’indépendance formelle, l’empire colonial reconnaît enfin l’autorité de la France libre devenue la France combattante. Les forces françaises s’alignent aux armées anglo-américaines qui débarquent en Italie en été 1943.

Or les Français ont intervenu pour la première fois aux côtés des Alliés déjà au cours de la campagne de Libye – dans la bataille de Bir Hakeim (juin 1941), ils ont su retarder les troupes germano-italiennes menées par Rommel et préparer ainsi la défaite de celui-ci dans la bataille d’El Alamein (juillet 1941).

Les Alliés débarquent en **Normandie le 6 juin 1944.** Les opérations assurées par les troupes américaines, britanniques et canadiennes avec soutien des résistants français. La participation militaire des Français purement formelle.

Or la progression à l’intérieur du pays doit être appuyée par un second débarquement en Provence le 15 août 1944 – les forces françaises, jusqu’ici combattant en Italie, peuvent enfin prendre part à la libération du territoire français.

Paris se soulève le 19 août et est libéré le 25. En septembre 1944, l’essentiel du territoire français est libéré.

Dès 1944, le gouvernement de la résistance, dirigé par le général de Gaulle, est devenu le gouvernement provisoire de la République française et est reconnu comme tel par les Alliés.

La France participe à l’invasion en Allemagne, elle devient l’une des quatre puissances qui occupent l’Allemagne et l’Autriche divisées chacune en quatre zones d’occupation.

Elle se range parmi les puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale même si elle ne participe pas à la conférence de Yalta qui doit régler le sort de l’Europe après la défaite de l’Allemagne nazie (février 1945). Elle devient néanmoins l’un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l’Organisation des nations unies.